

● ● Protocole d'étude

PROJET : Evaluation d'impact du programme PRIMPREV Enquête 6ème

Version rédigée le : 29/03/2022

SIÈGE

58 rue Abbé de l'Épée
33000 BORDEAUX
05.56.56.99.60

Antenne de LIMOGES

4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES
05.55.32.03.01

Antenne de POITIERS

203 route de Gençay
86280 SAINT BENOÎT
05.49.38.33.12

contact@ors-na.org
www.ors-na.org



CONTEXTE

Dans le cadre du plan santé + 23 est proposée aux classes de CM1-CM2 de Creuse une action de prévention appelée PRIM'PREV.

Cette action de prévention comprend 6 séances visant à développer les compétences psychosociales (CPS) des élèves : estime de soi, communication, relation aux autres... Elle porte sur les connaissances des substances psychoactives (alcool, tabac, cannabis) et l'utilisation des écrans.

Ce programme a été co-construit en 2014-2015, sous l'impulsion du Contrat Local de Santé (CLS) Bourgneuf-Royère de Vassivière par un groupe de travail composé de l'animatrice CLS, la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) de la Creuse, ADDICTLIM (aujourd'hui COREADD), le Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) Creuséadd et l'ANPAA (aujourd'hui Addictions France) de la Creuse.

Depuis 2019/2020, le déploiement de ce programme au sein du territoire creusois porte sur une vingtaine de classes de CM1 et CM2 chaque année scolaire. L'animation est réalisée par un binôme composé des animateurs de santé publique (ASP) du plan santé + 23, des infirmiers de l'Éducation nationale du département et des infirmiers du CSAPA.

L'Agence Régionale de Santé (ARS) a exprimé le besoin d'une évaluation d'impact du programme et en a confié la mission à l'ORS-NA. Ce travail est réalisé en collaboration étroite avec les services de l'Éducation nationale et les animateurs du plan santé + 23.

A. LES OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

1. Objectif principal

Mesurer l'impact du programme de prévention des addictions PRIM'PREV chez les enfants, soit les effets du programme à moyen terme :

- sur l'expérimentation des substances psycho-actives (alcool, tabac et cannabis),
- sur l'usage des écrans,
- sur les représentations associées aux addictions avec et sans produits,
- sur l'estime de soi et les compétences psychosociales (CPS).

2. Objectifs secondaires

Les objectifs secondaires associés à ce projet sont également de :

- Mesurer l'évolution des représentations associées aux substances addictives et aux écrans entre l'école primaire et l'entrée au collège,
- Caractériser des profils d'élèves selon l'impact éventuel du programme.



B. MÉTHODOLOGIE

1. Schéma d'étude

L'étude repose sur une enquête transversale répétée conduite chez des élèves de 6^{ème} scolarisés dans des collèges de Creuse sur les années scolaires 2021-2022 et 2022-2023.

2. Population

La population cible est constituée de l'ensemble des élèves de 6^{ème} de Creuse, qu'ils aient bénéficié du programme PRIM'PREV (groupe action) ou non (groupe témoin).

Pour ne pas interroger l'ensemble des élèves de Creuse, l'enquête ciblera les établissements comportant une part importante d'élèves bénéficiaires de l'action.

Huit collèges ont ainsi été sélectionnés comprenant au total près de 600 élèves sur l'année scolaire 2021-22, dont 43 % issus d'écoles élémentaires où le programme a été déployé.

Il est prévu d'enquêter ces mêmes établissements en 2022-23.

3. Données recueillies

Les informations recueillies à travers le questionnaire élèves concernent :

- Le bénéfice ou non du programme PRIM'PREV,
- Les données socio-démographiques : sexe de l'enfant, structure familiale,
- L'expérimentation des substances psychoactives et l'utilisation des écrans,
- Les représentations sur les substances psychoactives et les écrans,
- Le caractère de l'élève, son rapport à l'école, sa confiance en soi et ses relations aux autres.

4. Confidentialité des données

Les données recueillies sont anonymes, sans aucune mention du nom et du prénom de l'élève, ni code permettant une réidentification. Le collège d'appartenance est inscrit de manière codée.

Les élèves sont informés de la finalité de l'étude au moment de la passation ; ils sont libres de répondre ou non aux différentes questions.

Les représentants légaux des élèves sont informés de la conduite de l'évaluation par un courrier co-signé entre la DSDEN de Creuse, la Délégation départementale de l'ARS de Creuse et l'ORS-NA. Ils peuvent s'opposer à la participation de leur enfant à cette enquête. Dans ce cas, l'élève ne remplit pas le questionnaire, il est exclu de l'étude.

Compte tenu de l'absence d'identification possible des données recueillies, il n'est pas possible de demander rectification une fois les questionnaires renseignés.



5. Résultats

Les résultats seront communiqués à travers la production d'un rapport d'études qui sera accessible sur le site de l'ORS-NA.

La diffusion est prévue pour le dernier trimestre 2023.

6. Gouvernance

La gouvernance est assurée par la Délégation départementale de l'ARS de Creuse et la DSDEN de la Creuse.

Pour plus d'information sur le protocole de cette étude, vous pouvez contacter :

Audrey ROUCHAUD

Chargée d'études

05.55.32.13.33

a.rouchaud@ors-na.org